



## AGRHYMET CCR-AOS

Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



Prévisions Saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques de la saison des pluies pour les zones Soudanienne et Sahélienne de l'Afrique l'Ouest et du Sahel.

### Bulletin Spécial PRESASS – 04/2025

Le PRESASS 2025 a été Organisée du 21 au 25 avril 2025 à Bamako (Mali), par AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AGRHYMET CCR-AOS) et Mali-Météo, en collaboration avec l'ACMAD, les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des 17 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, les organismes des bassins fluviaux et avec la participation des représentants des plateformes d'interface utilisateurs (des secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des ressources en eau et réduction des risques des catastrophes, de la sécurité climatique).

*Pour la saison des pluies 2025, il est attendu des cumuls pluviométriques moyens à excédentaires au Sahel, avec des dates de démarrage précoces à normales, des dates de fin tardives à moyennes, des séquences sèches longues à moyennes au Centre et des écoulements supérieurs aux moyennes dans les principaux bassins fluviaux.*

## I. Etat et perspective sur les températures de surface de la mer

### 1.1. Etats des températures de surface de la mer

En mars 2025, les anomalies négatives de température de surface de la mer (TSM) dans le centre-est du Pacifique équatorial (zone Niño 3.4) ont continué de s'affaiblir, indiquant une transition vers un état ENSO neutre. Cette évolution marque la fin de l'influence directe d'un éventuel épisode La Niña sur la circulation atmosphérique

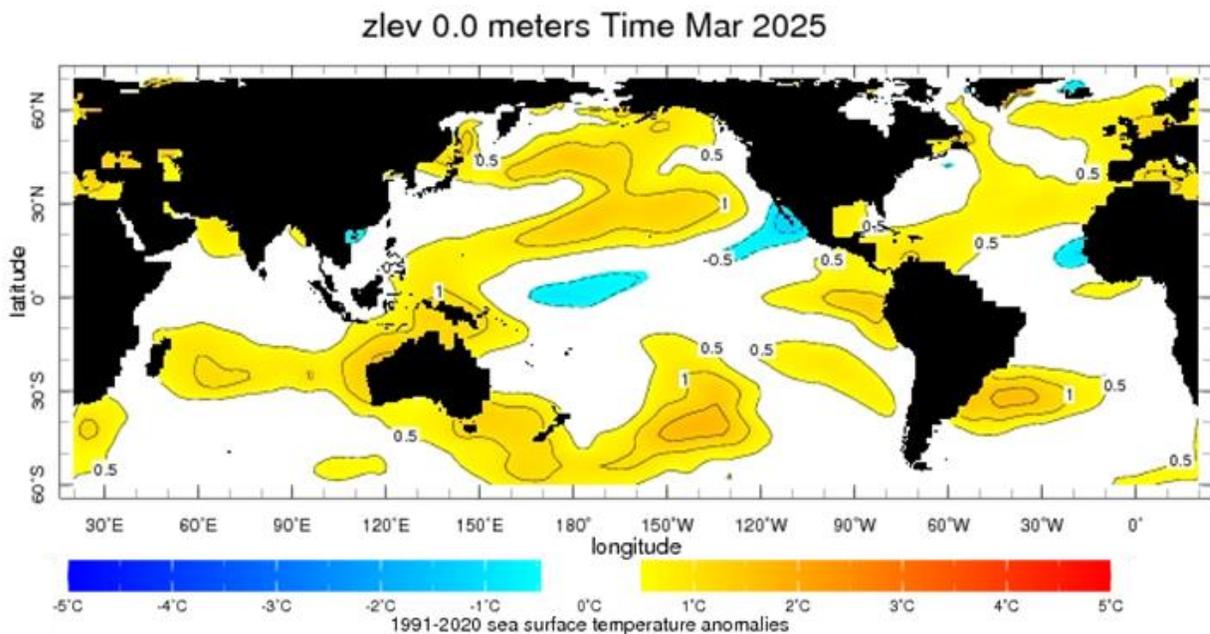
globale. L'indice du dipôle de l'océan Indien (IOD) demeure également neutre, traduisant une absence d'influence majeure de l'océan Indien sur le climat ouest-africain à court terme.

En revanche, l'océan Atlantique Nord conserve des anomalies de TSM chaudes et persistantes, notamment dans sa partie

tropicale. Cette configuration est historiquement corrélée à une intensification de la mousson ouest-africaine, particulièrement dans les zones sahéliennes. Le réchauffement atlantique favorise la remontée de la Zone de Convergence Intertropicale (ZCIT) vers le nord, augmentant les probabilités de précipitations précoces ou proches à

supérieures à la normale sur le centre du Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso) dès mai-juin.

Les observations indiquent que les TSM dans le Golfe de Guinée (entre l'équateur et 5°N, de 0 à 10°E) sont proches à légèrement supérieures à la normale (*Figure 1*).



**Figure 1 :** Anomalies des températures de surface de la mer (TSM) du mois de mars 2025, comparées à la moyenne de période de référence 1991-2020 (Source : IRI/NOAA/NCDC/ERSST-version5).

## 1.2. Perspectives sur les températures de surface de la mer

L'indice du Dipôle de l'Océan Indien (IOD), actuellement neutre, sans signes clairs d'évolution vers une phase positive ou négative n'aura pas d'influence significative sur le climat ouest-africain au cours de la saison à venir.

Dans l'Atlantique tropical Nord, des anomalies chaudes, persistantes pourraient favoriser la remontée progressive de la Zone de Convergence Intertropicale (ZCIT) vers le Sahel, créant ainsi

des conditions favorables à une saison des pluies normale à excédentaire, en particulier durant les mois de juillet et août.

Les TSM resteront positivement anormales sur l'ensemble du bassin méditerranéen jusqu'en été 2025.

Par ailleurs, dans le Golfe de Guinée, les modèles climatiques prévoient une lente hausse des TSM. Cette persistance et l'intensité de ce réchauffement progressif devront être surveillées de près, car si celui-ci reste modéré, combiné à un Atlantique Nord tropical anormalement chaud, il pourrait favoriser une mousson d'intensité moyenne, voire légèrement plus active, en particulier entre juillet et août. Cela augmenterait la probabilité d'événements pluviométriques extrêmes, s'accompagner d'un risque accru de fortes pluies et d'inondations localisées.

## **II. Prévisions des caractéristiques agro-hydro-climatiques de la saison des pluies**

Les prévisions saisonnières sont élaborées à partir d'une combinaison d'approches, incluant notamment l'analyse de la situation actuelle et des évolutions probables des températures de surface des océans (TSO), les prévisions issues des centres climatiques mondiaux, ainsi que les analyses statistiques des données fournies par les Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (SMHN). À cela s'ajoute la connaissance approfondie des experts sur les caractéristiques climatiques propres à l'Afrique de l'Ouest et au Sahel.

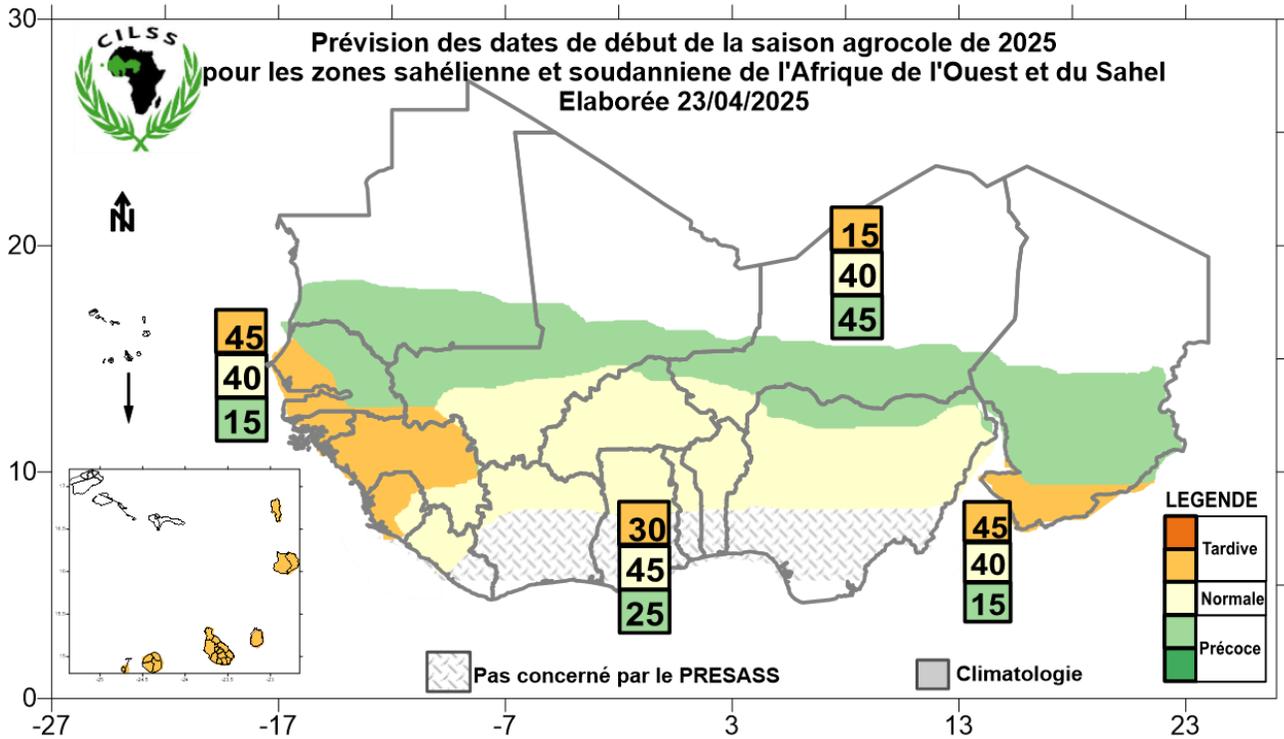
Sur la base de la référence climatologique 1991–2020, le consensus issu de l'intégration de ces différentes sources d'information a permis d'établir les prévisions saisonnières ci-dessous.

### **2.1. Dates de début de saison**

Cette année, il est attendu des dates de début de saison précoces à moyennes sur la bande sahélienne, incluant les Sud de la Mauritanie, le Nord et l'est du Sénégal, le Centre du Mali, le Sud du Niger, l'extrême Nord du Burkina Faso et le centre du Tchad.

Sur la quasi-totalité des Iles de Cabo-verde, l'Ouest du Sénégal, la Gambie, le Guinée Bissau, la Guinée, le Nord de la Sierra Leone et l'extrême Sud du Tchad, des dates de démarrage de saison tardives à moyennes sont attendues.

Ailleurs, sur le Sud de la Guinée, le Nord de la Côte d'Ivoire, le Sud de la Sierra Léone, la moitié Nord du Liberia, la quasi-totalité du Burkina Faso, l'extrême Sud-ouest du Niger, les Nords de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Benin et du Nigeria, des dates de début de saison moyennes à tardive sont prévues (Figure 2).



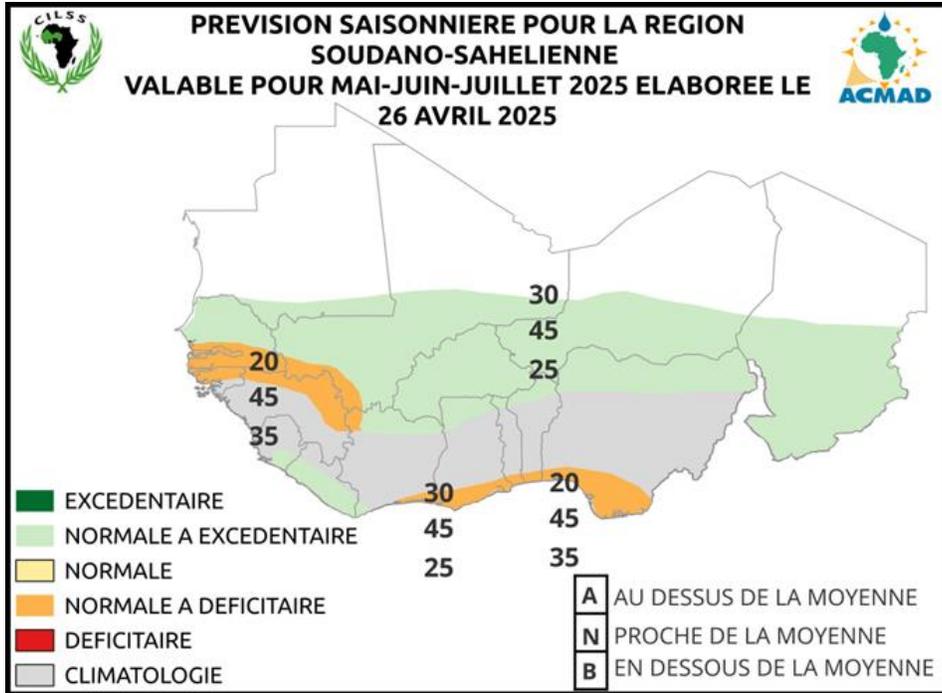
**Figure 2 :** Prévision des dates de la saison agricole de 2025 dans les zones soudanienne et sahélienne des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

## 2.2. Cumuls pluviométriques

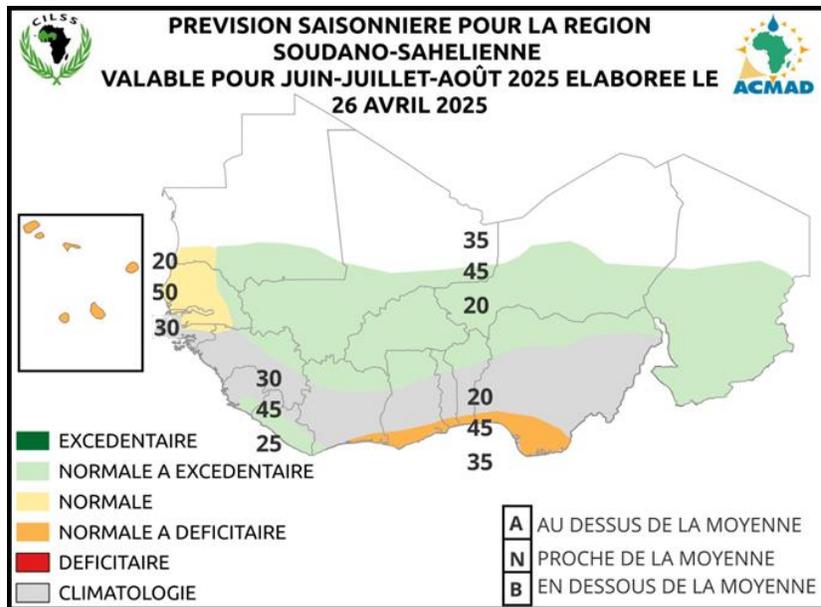
S'agissant des quantités de pluies attendues cette année, il est prévu qu'elles soient globalement moyennes à supérieures sur les périodes Mai-Juin-Juillet et Juin-Juillet-Août 2025 sur presque toute la bande sahélienne, allant du Sénégal au Tchad et sur les parties littorales du Libéria. Elles seraient inférieures aux moyennes au Cabo-verde, dans la partie Sud du Sénégal, en Gambie, dans le Nord de la Guinée et sur les parties littorales du Nigéria, Bénin, Togo et Ghana (Figure 3 et 4).

Des cumuls pluviométriques supérieurs aux moyennes de la période de référence sont attendus en Juillet-Août-Septembre 2025, au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée Bissau, dans les bandes agricoles du Tchad, du Niger, du Mali, de la Mauritanie ainsi que dans les parties Nord de la

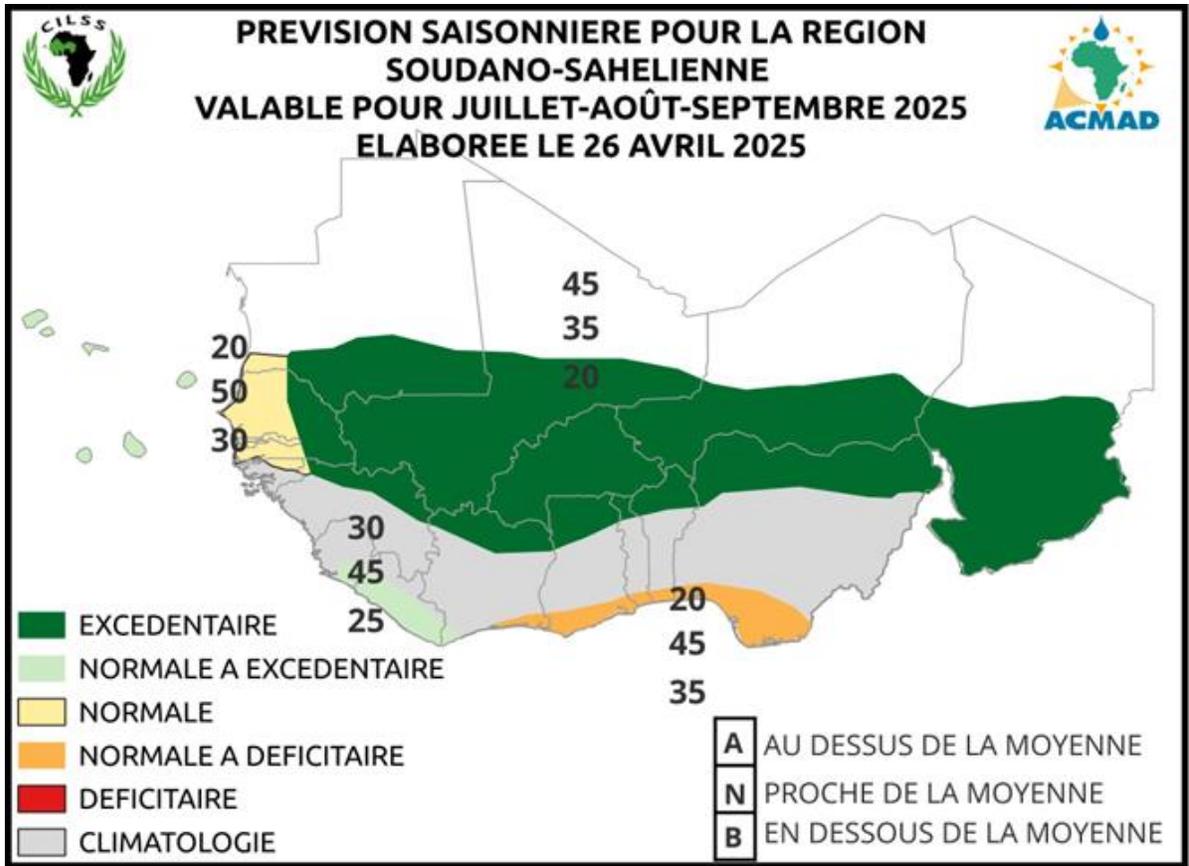
Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigéria. Les cumuls seraient toutefois équivalents à inférieurs aux moyennes sur cette période au Sénégal et dans les parties littorales du Ghana, du Togo, du Benin et du Nigeria (Figure 5).



**Figure 3 :** Prévion des cumuls de précipitations pour la période de Mai-Juin-Juillet 2025 en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



**Figure 4 :** Prévion des cumuls de précipitations pour la période de Juin-Juillet-Août 2025 en Afrique de l'Ouest



**Figure 5 :** Prévision des cumuls de précipitations pour la période de Juillet-Août-Septembre 2025 en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

### 2.3. . Ecoulements des bassins fluviaux

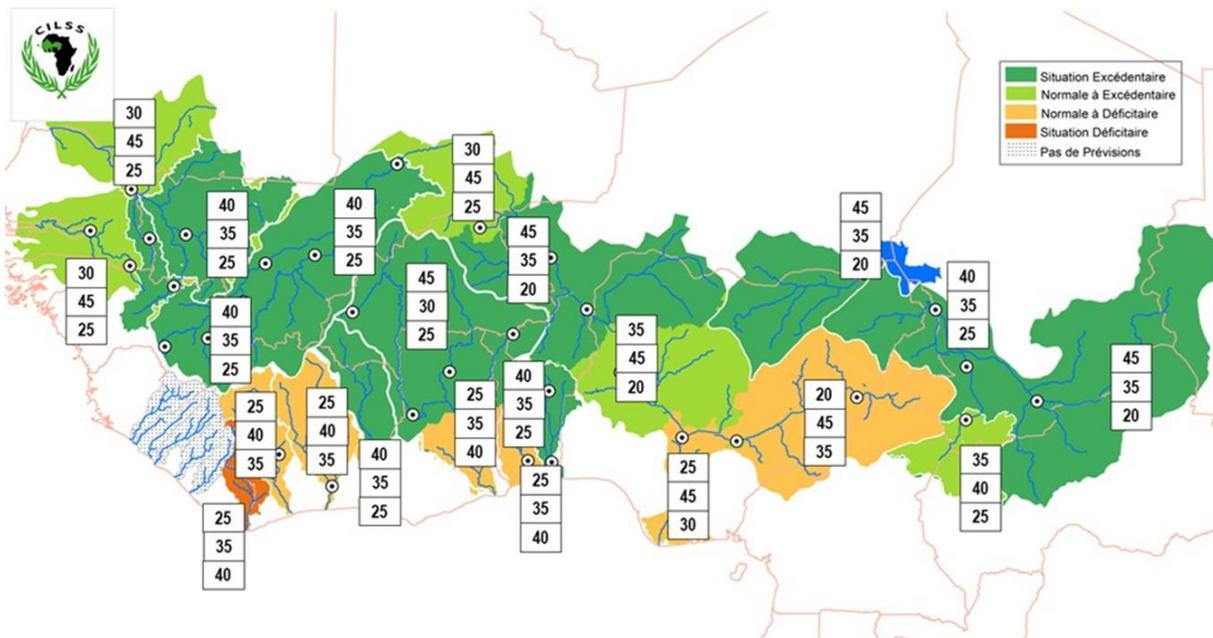
Des écoulements globalement équivalents à supérieurs à la moyenne de la période de référence sont attendus dans la plupart des bassins fluviaux de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (Figure 6).

De manière spécifique, ils seraient :

- excédentaires dans le haut bassin du Sénégal (en Guinée, au Mali et au Sénégal), le haut bassin du fleuve Niger (en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Mali), le Delta Intérieur du Niger (au Mali), le Niger moyen (au Niger, au Burkina Faso, au Bénin et au Nigéria), la Komadougou-Yobé (au Niger), le Chari et le Logone Inférieur (au Tchad), le haut bassin de la Volta (au Mali, au Burkina Faso, au Bénin, au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire), le bassin de l'Ouémé (Au Bénin) et le haut bassin de la Comoé (au Burkina et en Côte d'Ivoire) ;
- Moyens à excédentaires dans le bassin de la Gambie (en Gambie et au Sénégal), le bassin inférieur du fleuve Sénégal (au Sénégal et en Mauritanie), la portion malienne du bassin

moyen du fleuve Niger, la partie sud du Niger moyen (au Nigéria) et le haut bassin du Logone (au Tchad).

- Moyens à déficitaires dans les bassins de la Bandama et du Sassandra (en Côte d'Ivoire), du Mono (au Togo et au Bénin), de la Bénoué (au Nigéria et au Tchad), du Delta Inférieur du Niger (au Nigéria), de la Comoé Inférieure (en Côte d'Ivoire), de la Volta inférieure (au Ghana),
- Déficitaires dans le bassin du Cavally (en Côte d'Ivoire).

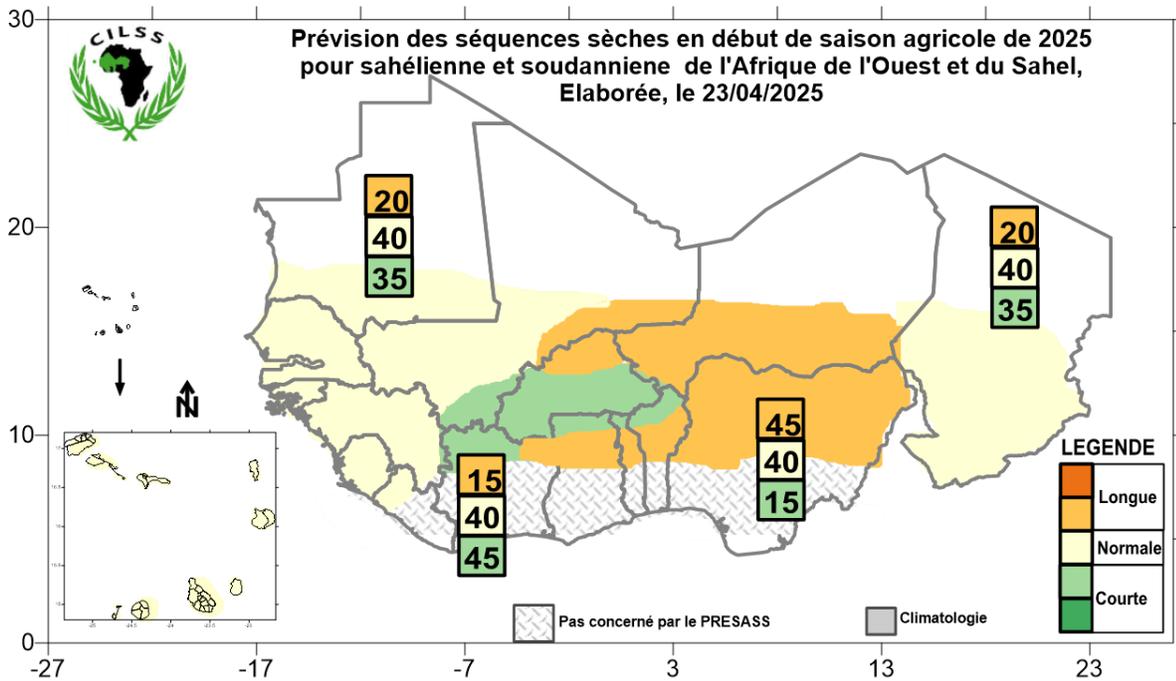


**Figure 6 :** Prédiction des écoulements de 2025 dans les bassins fluviaux en Afrique de l'ouest et au Sahel.

#### 2.4. Durées de séquences sèches en début de saison

Les prévisions indiquent qu'en début de saison, il est prévu des durées de séquences sèches moyennes courtes sur l'ouest et à l'Est de la Bande sahélienne (le Sud Mauritanie, Sénégal, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Sierra Léone, le Nord Liberia, le Sud-ouest et le Centre du Mali, de même que le Sud du Tchad). Par contre, des durées courtes à moyennes sont attendues à l'extrême Sud du Mali, au Nord de la Côte d'Ivoire, au Centre et au Sud du Burkina Faso, ainsi qu'aux extrêmes Nord du Ghana, du Togo et du Benin.

Ailleurs, au Sud du Niger, l'extrême Nord du Burkina Faso, du Nord-est de la Côte d'Ivoire, les Centre-nord du Ghana, du Togo, du Benin et le Nord du Nigeria, il est attendu des durées de séquences sèches longues à équivalentes aux moyennes (Figure 7).

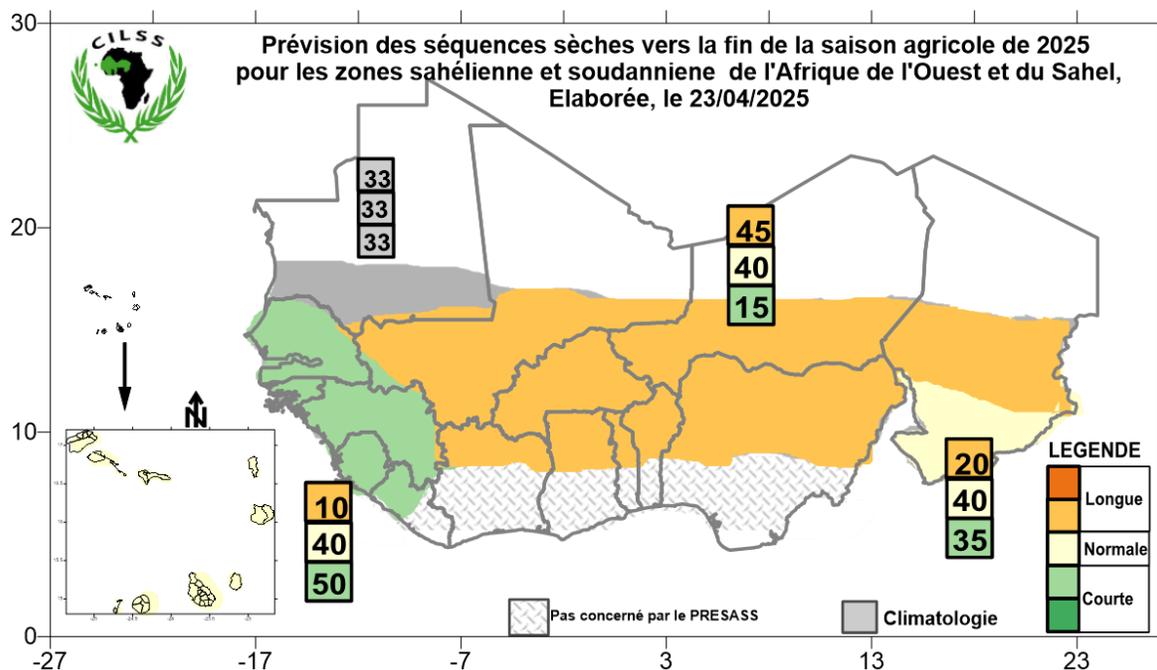


**Figure 7 :** Prévision des durées des séquences sèches en début de saison dans les zones sahélienne et soudannienne des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

### 2.5. Durées des séquences sèches vers la fin de la saison

Vers la fin de la saison, des durées, des séquences sèches courtes à moyennes sont attendues sur la façade Ouest de l'Atlantique, notamment Sud le Sénégal, en Gambie, en Guinée Bissau, en Guinée, en Sierra Léone et au Nord du Liberia. Néanmoins, sur le Centre et l'Est du Sahel, de même que sur le Nord des pays du Golfe de Guinée des durées de séquences sèches longues à moyennes sont très probables.

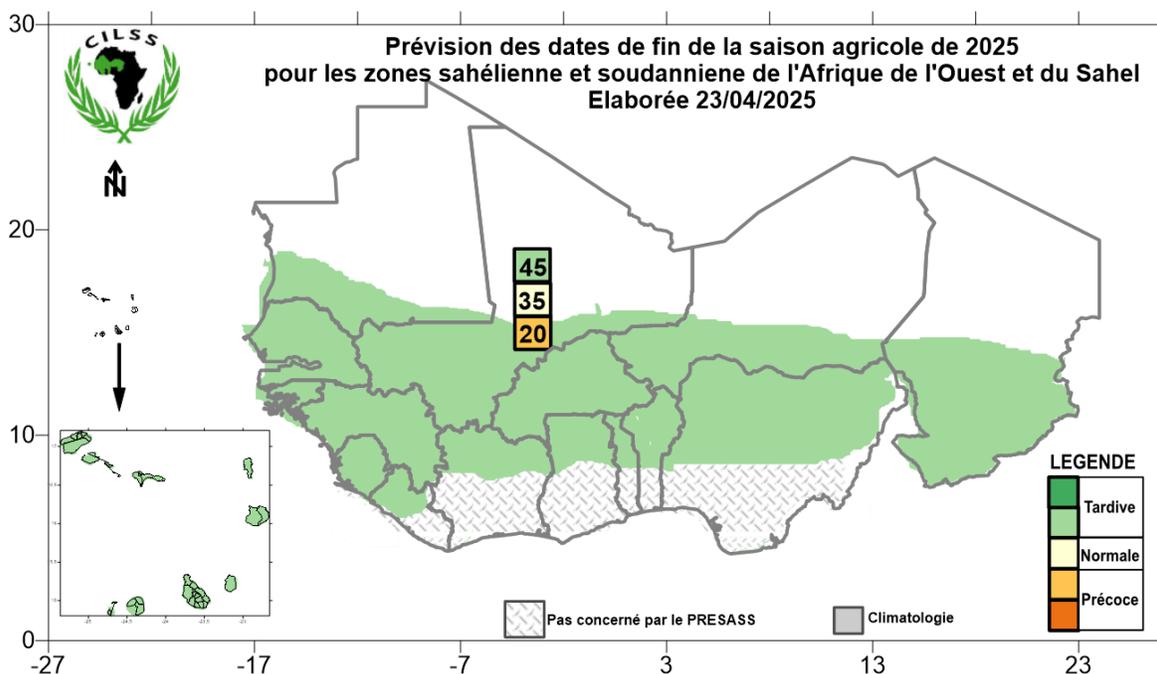
Ailleurs, sur l'extrême Sud du Tchad et le Sud de la Mauritanie, il est attendu respectivement des durées de séquences sèches moyennes à courtes et une équiprobabilité entre les catégories. (Figure 8).



**Figure 8 :** Prévision des durées des séquences sèches vers la fin de la saison dans les zones sahélienne et soudannienne des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

### 2.6. Dates de fin de saison

Cette année, il est prévu globalement des dates de fin de saison tardives à équivalentes aux moyennes de la période de référence (Figure 9).



**Figure 9 :** Prévision des dates de fin de saison des pluies 2025, dans les zones sahélienne et soudannienne des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

### **III. Impacts probables des prévisions saisonnières pour les zones sahéliennes et soudanienne**

Les prévisions agro-hydro-climatiques émises dans le cadre du PRESASS 2025 indiquent, pour plusieurs zones du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest, des caractéristiques globalement favorables à la production agro-pastorale : cumuls pluviométriques excédentaires à normaux, début de saison précoce à normal, écoulements hydriques supérieurs à la moyenne et séquences sèches globalement courtes. Cependant, ces tendances comportent aussi des risques importants, tant pour les moyens de subsistance des populations rurales que pour les infrastructures, la santé publique et la cohésion sociale.

#### **3.1. Zones avec des pluies excédentaires, des dates de début de saison précoce et des ruissellements importants :**

- **Risques environnementaux et agricoles :**

- Excès d’humidité dans les sols perturbant la croissance des cultures.
- Ruissellements érosifs, dégradation des terres cultivables.
- Inondations localisées ou généralisées dans les zones dépressionnaires.
- Submersion de parcelles agricoles et pertes de semis.
- Prolifération de mauvaises herbes, ravageurs de cultures, pertes post-récoltes.

- **Risques socio-économiques :**

- Difficulté d’accès aux centres de santé, marchés, écoles, en raison de la coupure de routes.
- Destruction d’infrastructures (ponts, réseaux électriques, équipements sociaux).
- Déplacements de populations, surtout dans les zones d’insécurité civile.
- Apparition ou recrudescence de maladies hydriques (choléra, diarrhées, etc.).

#### **3.2. Zones avec dates de début de saison tardives, des séquences sèches longues:**

- **Risques pour l’agriculture et les éleveurs :**

- Perturbation des calendriers de semis et stress hydrique sur les cultures.
- Mauvaise régénération du couvert végétal et des pâturages.
- Allongement de la période de soudure pour les ménages agricoles et pastoraux.

- Difficultés de transhumance, conflits d'accès à l'eau et aux ressources naturelles.
- **Conséquences économiques et sociales :**
  - Retards et pertes de semis, baisse attendue des rendements agricoles.
  - Inflation des prix des denrées alimentaires, crise alimentaire et nutritionnelle.
  - Dépréciation des prix du bétail, perte de pouvoir d'achat des éleveurs.
  - Exode rural des jeunes actifs, abandon de terres agricoles.

La conjugaison de ces impacts climatiques avec l'insécurité civile persistante, la pauvreté structurelle des ménages ruraux, la faiblesse des services sociaux de base, peut exacerber les tensions sociales (conflits fonciers, affrontements entre agriculteurs et éleveurs), et le désœuvrement des jeunes, favorisant l'exode, la mendicité, le recrutement dans les groupes armés, le banditisme rural et l'extrémisme violent.

## **IV. Recommandations**

### **4.1. Face au risque de sécheresse**

Dans les zones où il est prévu des séquences sèches longues pouvant entraîner des déficits hydriques et affecter la croissance des cultures et des plantes fourragères, il est recommandé de :

- promouvoir l'irrigation et le maraîchage pour réduire le risque de baisse de production ;
- choisir les espèces et variétés de cultures tolérantes au déficit hydrique ;
- adopter des techniques culturales climato-intelligentes ;
- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil ;
- assurer une gestion rationnelle des ressources en eau de surface pour satisfaire les différents usages et prévenir les conflits;
- interagir avec les techniciens des services nationaux et régionaux de Météorologie, d'Hydrologie et d'Agriculture pour avoir des informations spécifiques et des conseils adéquats.

#### 4.2. Face au risque d'inondation

La situation globalement humide attendue dans la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest et Sahel et les écoulements excédentaires prévus dans la majorité des bassins fluviaux présagent des risques élevés d'inondations.

Pour y faire face, il est recommandé de :

- renforcer la communication des prévisions saisonnières afin d'informer et sensibiliser les communautés sur les risques, en appuyant les efforts de la presse, des plateformes de réduction des risques de catastrophes, des ONG et des Systèmes d'Alertes Précoce (SAP) ;
- renforcer les capacités des communautés vulnérables à réduire les risques de catastrophes ;
- renforcer la veille opérationnelle et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations et des aides humanitaires ;
- éviter l'occupation anarchique des zones inondables par les habitations, les cultures et les animaux ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des infrastructures routières et des barrages en mettant l'accent sur une gestion basée les prévisions ;
- curer les canivaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies ;
- renforcer la collaboration entre les services hydrologiques et météorologiques afin de permettre une gestion anticipative des inondations ;
- limiter les grandes transhumances et éviter le déplacement du cheptel sans surveillance adéquate ;
- favoriser la culture des plantes adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol ;
- Veiller à la sécurisation des personnes vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et celles à mobilité limitée.

#### 4.3. Face au risque de maladies

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (Cholera, malaria, dengue, bilharziose, etc). Aussi, les dates de début de saison tardives et les séquences sèches longues attendues pourraient occasionner une persistance de hautes

températures et des vents de poussières favorables à la prolifération d'autres germes de maladies épidémiques.

A cet effet, il est recommandé de :

- renforcer la diffusion des informations d'alerte sur les maladies à germes climato-sensibles et la sensibilisation des populations, en collaboration avec les services de météorologie, d'hydrologie et de santé ;
- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes nationales de réduction de risques de catastrophes ;
- assainir les agglomérations, traiter et éviter le contact avec les eaux contaminées, y compris la conduite d'opérations de drainage et de curage des caniveaux ;
- prévenir les maladies, en vaccinant les populations et les animaux ;
- prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures. Au vu des conditions humides attendues au Sahel, notamment dans les zones grégarigènes, il est impératif de redoubler d'efforts dans la surveillance du criquet pelerin dont la présence est déjà signalée dans les pays du Maghreb.

#### 4.4. Par rapport aux risques de conflits

Dans les zones où il est prévu des séquences sèches longues pouvant entraîner des déficits de production agricole et fourragère, il est recommandé de :

- renforcer les capacités de production à la base, en promouvant l'utilisation de stratégies adéquates d'adaptation, d'augmentation des rendements et de résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux de production;
- créer et entretenir les conditions pour une gestion inclusive, non discriminatoire et équitable des infrastructures publiques et des ressources productives, environnementales et socio-économiques ;
- favoriser la création d'emplois, l'entrepreneuriat privé et promouvoir des activités génératrices des revenus, notamment pour les femmes et les jeunes, pour résorber le désoeuvrement. Ceci permettra de renforcer le rattachement des populations à leur terroir et de diminuer les migrations et les départs massifs en exode ;

- développer des infrastructures de base, améliorer les moyens d'existence des communautés et sécuriser les travaux des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, etc., afin de leur permettre de mieux gérer la campagne agricole à venir, notamment dans les zones d'insécurité civile.

#### 4.5. Valorisation des opportunités

Au regard de la configuration globalement pluvieuse de la saison au Sahel, il est recommandé aux agriculteurs, éleveurs, gestionnaires des ressources en eau, projets, ONG et aux autorités de:

- Valoriser les situations d'excès d'eau par le développement de l'irrigation notamment dans les plaines inondables ;
- Investir davantage dans les cultures à hauts rendements adaptées aux conditions humides (riz, canne à sucre, tubercules, etc.) ;
- Mettre en place des dispositifs de collecte et de conservation des eaux de pluies pour des usages agricoles et domestiques en saison sèche ;
- Soutenir le déploiement de techniques climato-intelligentes d'augmentation des rendements des cultures et des fourrages ;
- Renforcer les dispositifs d'information, d'encadrement et d'assistance agro-hydro-météorologiques des producteurs ;
- Faciliter aux producteurs l'accès à des semences améliorées et des intrants agricoles adaptés pour une meilleure valorisation de la saison des pluies ;
- Sécuriser et motiver les producteurs à mieux exploiter les superficies cultivables des zones d'insécurité civile ;
- Sécuriser les revenus des producteurs agricoles par la promotion et la souscription à des assurances agricoles indicielles.

**Enfin, il est recommandé aux utilisateurs des différents secteurs d'être attentifs aux mises à jour des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques qui seront faites par AGRHYMET CCR-AOS, ACMAD et les services météorologiques et hydrologiques nationaux, tout au long de la saison des pluies.**